

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



PROGRAMME D'ADHÉSION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE (ACA) :

PAYS: MALI

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET

Novembre 2019

Équipe de projet	<p>Chef d'équipe : Bleming NEKATI, Chargé en chef, Financement du commerce, PIFD.3/RDGS</p> <p>Membres de l'équipe : Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays principal, ECVP/ECCE/COML Hammadoun Amadou DIALL, Chargé des investissements et du portefeuille énergie, secteur privé, COML/PESD.0 Pierre Chrysologue OUEDRAOGO: Chargé supérieur d'acquisition, COML Mohamed Aliou DIALLO: Chargé supérieur de la gestion financière, COML Elsa LE GROUMELLE : Conseiller juridique principal, PGCL.1 Emile Chancelier KEMAYOU, Economiste politique principal, Expert en fragilité, RDTS</p>
Chef de division sectoriel	Yaw KUFFOUR, Chef de Division, PIFD3
Directeur sectoriel	Stefan NALLETAMBY, Directeur, PIFD
Responsable pays	Haly Louise DJOUSSOU-LORNG, Responsable pays, COML
Directrice régionale	Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, RDGW
Pairs évaluateurs	Hamaciré DICKO, économiste pays supérieur, Bureau National du Bénin (COBJ) Mohamed ALOUI, Chargé supérieur du financement du commerce (PIFD3) Régis Derant LAKOUE, CPO, Bureau National du Gabon (COGA)

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



MALI

**PROGRAMME D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE
POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE (ACA)**

RDGW/PIFD/COML

Novembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	i
ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES	ii
INFORMATIONS SUR LE PROJET	iii
RÉSUMÉ DU PROJET	iv
CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS	v
1. CONTEXTE, OBJECTIF STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1. Contexte politique, sécuritaire et économique au Mali	1
1.2. Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays	1
1.3. Justification de l'intervention du Fonds	2
1.4. Coordination de l'aide	3
2. DESCRIPTION DU PROJET	4
2.4. Coût et dispositions relatives au financement	4
2.5. Bénéficiaires	4
2.6. Processus participatif durant l'identification, la conception et l'exécution du projet.....	5
2.7. Expérience du Groupe de la Banque et enseignements pris en compte dans la conception du projet	5
2.8. Les produits et services de l'ATI.....	6
3 FAISABILITÉ DU PROJET	6
3.1. Performance économique.....	6
3.2. Impacts environnementaux et sociaux	7
3.3. Analyse de la fragilité	8
4 MISE EN ŒUVRE	9
4.1. Dispositions relatives à la mise en œuvre.....	9
4.2. Dispositions de gestion financière, audit et décaissements.....	9
4.3. Dispositions relatives au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports.....	10
4.4. Gouvernance financière.....	10
4.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation.....	11
4.6. Durabilité.....	11
4.7. Gestion du savoir	11
5 INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	12
5.1. Instrument juridique	12
5.2. Conditions de l'intervention du Fonds africain de développement.....	12
5.3. Conformité aux politiques de la Banque.....	13
6. RECOMMANDATIONS	13

ANNEXE I : MALI — INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES COMPARATIFS..... I
ANNEXE II : PORTEFEUILLE GLOBAL DE LA BAD AU MALI AU 30 SEPTEMBRE 2019II
ANNEXE III : RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ DU PROJET AU MALI.. III

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABP	Allocation basée sur la performance
ACA	Agence pour l'assurance du commerce en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFA	Coopération financière africaine
COML	Bureau pays de la BAD pour le Mali
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
DSP	Document de stratégie pays
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion des groupes armés
ECST	Département des statistiques de la BAD
FAD	Fonds africain de développement
FAPA	Fonds d'appui au secteur privé africain
IDE	Investissement direct étranger
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MINUSMA	Mission multidimensionnelle de sécurisation et de stabilisation des Nations unies au Mali
PIB	Produit intérieur brut
PIFD	Département du développement du secteur financier
PME	Petite et moyenne entreprise
PMR	Pays membres régionaux
PTF	Partenaires techniques et financiers
PPP	Partenariat public-privé
RDGW	Direction générale en charge de l'Afrique de l'ouest, BAD
TDB	Trade and Development Bank
UC	Unité de compte
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
USD	Dollar des États-Unis
ZLEC	Zone de libre-échange continental

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Octobre 2019

1 UC	=	1.38 USD	1 USD	=	0.72 UC
1 USD	=	588.09 XOF	1 XOF	=	0.0017 USD

INFORMATIONS SUR LE PROJET

PROGRAMME D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE

INFORMATIONS SUR LE CLIENT	
Emprunteur/Bénéficiaire	Agence d'exécution
République du Mali	Ministère de l'économie et des finances

PLAN DE FINANCEMENT	
Bailleur de fonds	Montant
A) FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT	
FAD-14 [Allocation basée sur la performance (ABP)]	7,29 millions d'UC
Total financement FAD	7,29 millions d'UC
B) FONDS DE CONTREPARTIE DU GOUVERNEMENT	
Budget annuel de la République du Mali	10,9 millions d'UC
Total Contrepartie	10,9 millions d'UC
TOTAL, COÛT DU PROJET	
	18,18 millions d'UC

INFORMATIONS CLÉS SUR LE FINANCEMENT DU FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

	Prêt FAD-14
Montant	7,3 millions d'UC
Type de taux d'intérêt*	S.O.
Marge de taux d'intérêt *	S.O.
Commission d'engagement *	0,5 % par an sur le solde du prêt non décaissé commencera à courir 120 jours après la signature de l'accord de prêt
Commission de service	Payable à une date de paiement 0,75% sur le solde du prêt décaissé et payable à une date de paiement
Échéance	40 ans
Différé d'amortissement	10 ans

CALENDRIER — PRINCIPALES DATES (provisoires)	
Approbation de la note conceptuelle	S.O.
Approbation du projet	Novembre 2019
Entrée en vigueur	Avril 2020
Dernier décaissement	Décembre 2020
Rapport d'achèvement de programme	Juin 2023
Date de clôture	Décembre 2023

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Paragraphe	Sujets couverts
Vue d'ensemble du projet	<p><u>Intitulé du projet</u> : Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) : Programme d'adhésion de la République du Mali</p> <p><u>Financé par</u> : un prêt FAD et les propres ressources de la République du Mali</p> <p><u>Objectifs du projet</u> : En facilitant l'adhésion du Mali à l'ACA, le projet vise à améliorer le profil du risque pays afin de faciliter aux Gouvernements la levée de ressources sur les marchés financiers pour réaliser des projets d'envergure d'une part, et d'autre part, le renforcement des investissements et des échanges commerciaux du secteur privé</p> <p><u>Résultats attendus</u> : (i) l'ACA signera un accord de participation avec le Mali, ce qui permettra à l'ACA de démarrer ses activités dans le pays ; (ii) par la suite, le Mali sera en mesure d'achever son processus d'adhésion en accomplissant toutes les formalités de participation pertinentes ; et (iii) la République du Mali deviendra un pays membre dans lequel l'ACA pourra mener ses activités. La République du Mali est pays membre de l'ACA et le volume des investissements directs étrangers augmente</p> <p><u>Calendrier de mise en œuvre</u> : Novembre 2019 – Juin 2023</p> <p><u>Coût total du projet</u> : sur la base de la taille du marché et du niveau des échanges commerciaux du pays, le coût total pour l'adhésion du Mali à l'ACA s'élève à 18,2 millions d'UC (25 millions d'USD). Compte tenu du niveau d'activité prévu au Mali, l'ACA a conclu un accord avec le Mali pour démarrer ses activités avec un capital propre de 7,29 millions d'UC (10 millions d'USD) provenant des ressources au titre du FAD (ABP du FAD-14), de 10,9 millions d'UC (15 millions d'USD) sur les ressources propres du pays.</p> <p><u>Bénéficiaires directs du projet</u> : le bénéficiaire direct du projet est la République du Mali. Parmi les bénéficiaires indirects au Mali, on peut citer le secteur privé (les petites et moyennes entreprises, en particulier les entreprises dirigées par des femmes) et les banques commerciales.</p>
Résultat du projet	Le projet va doter le Mali d'un cadre intégré et amélioré de financement du commerce, de souscription des risques des investissements productifs pour le secteur privé au Mali, et d'un cadre des affaires amélioré pour attirer des investissements étrangers grâce à l'amélioration de la perception du risque politique et du risque de crédit.
Justification du projet	La justification du projet repose sur la reconnaissance du fait que le Mali ne dispose pas de capacités et des ressources financières nécessaires pour gérer efficacement les nombreuses questions qui influent sur la perception du risque pays. À cet égard, le projet apporte au gouvernement un soutien opportun pour accéder au statut de membre de l'ACA afin de bénéficier d'une mise en œuvre accélérée de la mission de l'ACA dans le pays.
Valeur ajoutée de la Banque	L'adhésion du Mali à l'ACA contribuera à améliorer la situation macroéconomique du pays à travers un meilleur profil du risque pays, ce qui facilitera et renforcera les investissements domestiques et les échanges commerciaux du secteur privé. La valeur ajoutée de la Banque découlera d'un certain nombre de facteurs, notamment le fait pour le Mali de tirer parti : (i) du programme de travail d'investissement régional et de développement du secteur financier mis en œuvre par PIFD et d'autres départements de l'institution ; (ii) de l'expérience acquise par la Banque dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités dans différents secteurs en Afrique, dont les enseignements ont été pris en considération dans la conception du présent programme ; et (iii) du renforcement de la présence de la Banque dans la définition du programme d'intégration régionale et de développement du secteur privé et des infrastructures dans la région.
Gestion du savoir	Le projet contribuera au développement institutionnel et à la création du savoir au sein du gouvernement malien, en particulier au développement du secteur financier. Le savoir sera acquis grâce au transfert de compétences et de connaissances lors d'événements de partage d'informations sur l'importance de la souscription des risques et sur les divers produits et services offerts par l'ACA aux secteurs public et privé des États membres. La Banque recueillera et diffusera les connaissances et l'expérience acquises dans le cadre de ce programme en faisant : (i) le partage régulier des constatations des missions de revue des projets et des études analytiques menées pour évaluer la mesure dans laquelle l'adhésion du Mali à l'ACA facilitera les investissements productifs et les échanges commerciaux du secteur privé ; (ii) le suivi-évaluation ; et (iii) les rapports d'activité et le rapport d'achèvement du projet. Les enseignements tirés et l'expérience acquise seront mis à disposition pour guider les futures interventions similaires de la Banque.

CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Pays et titre du projet : Programme d'adhésion de la République du Mali à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA)						
Objectif du projet : renforcer les capacités du Mali en lui fournissant les ressources financières nécessaires à son adhésion à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA). Cette adhésion permettra au Mali de mobiliser d'importants investissements directs étrangers (IDE), tout en offrant une plus large couverture d'assurance souscrite au profit des secteurs tant souverain que non souverains en vue d'appuyer les efforts de redressement économique du pays.						
CHAÎNE DE RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYEN DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (notamment les indicateurs sectoriels de base)	Référence	Cible		
IMPACT	Impact Amélioration de l'investissement du secteur privé, et intégration commerciale et régionale entre les pays et régions d'Afrique en vue d'une croissance économique inclusive	1. Part du commerce inter-pays du Mali dans le total des échanges commerciaux entre les pays africains	1. Exportations du Mali vers l'Afrique — 710 millions d'USD (2017)	1. Augmentation des exportations intra-africaines du Mali de 10% — 781 millions d'USD (2022)	1. Département des statistiques de la BAD (ECST)	Risque 1 : Lenteur des progrès en matière de mise en œuvre des différents protocoles commerciaux dans l'UEMOA, la CEDEAO Atténuation 1 : Le Mali a ratifié l'accord de création de la Zone de libre échange continental (ZLEC)
		2. Part du commerce inter-pays du Mali dans le total des échanges commerciaux avec le monde	2. Exportations du Mali vers le monde — 3009 millions d'USD (2017)	2. Augmentation des exportations du Mali vers le monde de 10% — 3309,9 millions d'USD (2022)	2. Département des statistiques de la BAD (ECST)	
RÉSULTATS	Résultat 1 — Participation accrue du secteur privé à des projets d'envergure grâce à l'ACA	1. Augmentation des flux d'IDE vers le Mali	1. 265,6 millions d'USD (2017)	1. Augmentation de 10% à 292,16 millions d'USD (2022)	Département des statistiques de la BAD (ECST), Comptes audités de l'ACA	Risque 2 : Crise sécuritaire pouvant réduire les flux d'IDE Atténuation 2 : Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la sécurité de 2015 issu du processus d'Alger, dialogue inclusif et gouvernement d'union nationale du 5 Mai 2019.
	Résultat 2 — Intensification des flux commerciaux vers les régions	Accroissement de l'assurance commerciale au Mali	• Exportations maliennes vers les blocs économiques régionaux — 337,3 millions d'USD (2017) (UEMOA), 378,6 millions d'USD (2017) (CEDEAO)	Augmentation des exportations maliennes vers les blocs économiques régionaux de 10% — 371,3 millions d'USD (2022) (UEMOA), 416,46 millions d'USD (2022) (CEDEAO)	Département des statistiques de la BAD (ECST)	
	Résultat 3 — Augmentation du nombre de pays membres de la CEDEAO qui adhèrent à l'ACA	Nombre de membres de la CEDEAO ayant adhéré à l'ACA	Au 8 juin 2018, 2 États membres à part entière de la CEDEAO ayant adhéré à l'ACA sont en mesure de mener des activités commerciales	L'ACA est en mesure de mener ses activités dans au moins 5 États membres à part entière de la CEDEAO d'ici 2022	Rapports de supervision de la Banque et comptes audités de l'ACA	
PRODUITS	Produit 1 i) Augmentation de la souscription de l'assurance commerciale auprès de l'ACA au Mali ii) Élaboration d'approches participatives et sensibles au genre (produits, messages) et suivi de la performance par l'ACA	i) Valeur en USD de la couverture d'assurance commerciale brute ii) Nombre d'interventions de l'ACA sensibles au genre au Mali	i) 4,9 millions d'USD (2018) ii) Néant (2018)	i) Croissance d'au moins 10% par an ii) Au moins 3 interventions par an	Rapports de supervision de la Banque Comptes audités de l'ACA Rapports annuels de L'ACA	Risque 3 : Retards dans la signature de l'accord de siège Atténuation 3 : Le MEF déploie assidûment des efforts pour obtenir l'approbation par le parlement du traité de l'ACA Risque 4 : Non-paiement des annuités par le gouvernement Mesure d'atténuation 4 : Les autorités rencontrées lors de l'évaluation ont rassuré la mission des dispositions prises pour payer la souscription du pays sur une échéance de 5 ans
	Produit 2 Augmentation de la couverture au Mali de l'assurance politique et de l'assurance-crédit contractée auprès de l'ACA au Mali	Valeur en USD de l'assurance brute du risque politique (ou de l'investissement)	Zéro en 2018	650 millions d'USD (2020)	Rapports de supervision de la Banque et comptes audités de l'ACA	
	Produit 3 Augmentation du capital de l'ACA	Fonds des actionnaires de l'ACA	262 millions d'USD en 2018	Au moins 320 millions d'USD d'ici à la fin de 2022	Rapports de supervision de la Banque et comptes audités de l'ACA	
ACTIVITÉS CLÉS	COMPOSANTES				RESSOURCES	
	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion du Mali à l'ACA — pour permettre à l'ACA de renforcer sa capacité à assurer les risques commerciaux, politiques et de crédit au Mali (et en Afrique). La BAD sera représentée en permanence au Conseil de l'ACA 				RESSOURCES : Programme malien d'adhésion des pays à l'ACA d'un montant atteignant 18,2 millions d'UC (7,29 millions d'UC pour ABP du FAD-14; ressources propres de 10,9 millions d'UC)	

Sources : Département de la statistique de la BAD (ECST), Note d'information statistique sur quelques indicateurs socio-économiques du Mali, juillet 2019 ; rapport annuel 2017 de l'ACA.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA PROPOSITION DE PRÊT POUR FINANCER L'ADHÉSION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE (ACA).

La direction soumet le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de prêt du Fonds africain de développement (FAD) de 7,29 millions d'UC (10 millions d'USD) en faveur de la République du Mali pour financer l'adhésion du pays à ACA.

1. CONTEXTE, OBJECTIF STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte politique, sécuritaire et économique au Mali

1.1.1. Le pays est marqué par un contexte politique apaisé en raison de la formation d'un Gouvernement de large ouverture le 05 mai 2019 suite à un accord politique trouvé, le 02 mai 2019, entre le pouvoir, une partie de l'opposition et la société civile.

1.1.2. Cependant, le contexte sécuritaire est difficile. Il est marqué par une aggravation progressive de la crise sécuritaire, avec une réorientation du conflit vers le centre du pays (Mopti et certaines zones de Ségou). Depuis le début de l'année 2019, le conflit a causé plus de 600 morts et a conduit à une forte augmentation du nombre de personnes déplacées internes qui est passé de 34.353 en 2016 à 120.298 en 2018, aggravant ainsi la situation humanitaire (5,2 millions de personnes sont dans une crise alimentaire ; les services sociaux de base manquent dans les zones en conflit). Face à cette situation, les autorités ont mis en place un Plan de sécurisation intégré des régions du centre (PSIRC) et un Cadre politique de gestion de cette crise. A cet effet, le mandat de la Mission des Nations unies pour le Mali (MINUSMA) a été révisé afin que les forces onusiennes opèrent au centre du pays. Toutefois, quelques avancées ont été notées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger signé en 2015, notamment : (i) le lancement du processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) depuis novembre 2018 ; (ii) le Dialogue national inclusif qui s'est déroulé les 07 et 08 octobre 2019 en vue de proposer des solutions de sortie de crise ; (iii) le lancement de l'opération spéciale de DDR dans la région de Mopti, le 11 octobre 2019, pour réduire les actes de violences.

1.1.3. Sur le plan économique, le Mali a enregistré une stabilité macroéconomique au cours des cinq dernières années (2014-2018), avec un taux de croissance élevé de 5,8%, un déficit budgétaire maîtrisé de 2,8% du PIB, un endettement public prudent de 33,2% du PIB avec un risque de surendettement modéré, une inflation faible de 0,8% et un système bancaire stable. Mais, un certain nombre de défis structurels se posent, à savoir : le caractère non inclusif de la croissance, la faible diversification de l'économie, le faible développement des chaînes de valeur, la faible capacité de transformation structurelle de l'économie, le faible accès aux services publics dans différents secteurs.

1.2. Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays

1.2.1. Le projet est aligné sur le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023) du Mali dont l'axe stratégique 3 vise à développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois. Le projet est aussi en adéquation avec la politique nationale de développement industriel qui vise à accélérer l'industrialisation et à encourager l'implication du secteur privé dans le développement industriel du pays. En outre, le projet est en conformité avec la stratégie nationale de promotion des investissements au Mali.

1.2.2. Le projet est en cohérence avec le Document de stratégie pays (DSP) 2015-2019 de la Banque pour le Mali, concernant en particulier l'amélioration de la gouvernance, la promotion de l'environnement des affaires et le développement des infrastructures essentielles à l'économie. L'adhésion proposée à l'ACA contribuera à améliorer le profil de risque pays du Mali, ce qui facilitera et renforcera les investissements et les échanges commerciaux du secteur privé.

1.2.3. Le projet contribuera à la réalisation des Top 5 de la Banque, à savoir : (i) Éclairer l’Afrique et l’alimenter en énergie, (ii) Nourrir l’Afrique, (iii) Industrialiser l’Afrique, (iv) Intégrer l’Afrique, (v) Améliorer la qualité de vie des populations africaines. En tant qu’initiative de facilitation du financement du commerce, le projet appuiera des opérations transversales et multisectorielles qui influenceront sur le développement de l’agro-industrie, la réalisation d’infrastructures, la production d’électricité et le développement des industries manufacturières ; ce qui favorisera l’industrialisation.

1.3. Justification de l’intervention du Fonds

1.3.1. La mise en œuvre du CREDD 2019-2023, de la politique nationale de développement industriel et de la stratégie nationale de promotion des investissements nécessite d’énormes investissements dans les infrastructures essentielles. Jusqu’à présent, le développement des infrastructures a été financé principalement par les budgets annuels du gouvernement et, dans une moindre mesure, par les fonds alloués par les institutions multilatérales et bilatérales. Le financement par le secteur privé (via le mécanisme des PPP) demeure limité. La solution consistant à combler le déficit d’infrastructures du pays au moyen de financements publics ne serait pas optimale, en raison de la nature historiquement pro cyclique de la politique budgétaire qui constitue une caractéristique de la plupart des pays en développement. Il faudrait donc, à cette fin, stimuler la participation du secteur privé et attirer d’importantes entrées de capitaux privés.

1.3.2. Les financements nécessaires pour s’attaquer aux goulots d’étranglement des infrastructures sont aussi hors de portée du secteur privé national et des banques nationales de développement, non seulement en termes d’exigences de fonds propres, de ressources longues adaptées mais aussi en raison de l’environnement politique difficile qui limite l’accès au crédit et partant, a une incidence restrictive directe sur les investissements privés nationaux. L’environnement politico-économique difficile a conduit à un effet d’éviction du secteur privé, limitant de ce fait sa contribution à l’économie nationale. Il faudra sans aucun doute du temps pour apporter des améliorations significatives et nettes à l’environnement des affaires, afin d’assurer des entrées importantes de capitaux étrangers.

1.3.3. Le Mali prend des mesures pour surmonter les défis afin d’attirer les investissements du secteur privé national et étranger. Les initiatives en cours sont prometteuses et portent sur : (i) l’adoption de mesures d’incitation appropriées et de redressement du secteur énergétique, notamment le sous-secteur de l’électricité ; (ii) la promotion d’un environnement des affaires propice aux investisseurs étrangers et à la création de véritables industries intégrées à l’économie et créatrices d’emplois; (iii) le renforcement des capacités institutionnelles et techniques destinées à améliorer l’efficacité et la prestation de services dans les administrations et organismes publics ; et (iv) la prise de mesures d’appui au renforcement de la mobilisation des ressources domestiques et des ressources des investisseurs institutionnels et multilatéraux pour les orienter dans le financement des infrastructures stratégiques des secteurs porteurs de l’économie.

1.3.4. La mise en œuvre de ces réformes prendra du temps. De ce fait, les investisseurs demeureront prudents en raison des risques perçus. L’aspiration du Mali à devenir un membre de l’ACA arrive donc à point nommé dans la mesure où cela permettra de faire face aux risques perçus en offrant diverses mesures d’atténuation des risques, notamment une assurance-crédit et une assurance contre les risques politiques (couvrant l’expropriation d’actifs, l’inconvertibilité des devises, les restrictions aux transferts et les embargos commerciaux) ainsi que d’autres facilités de l’ACA.

1.3.5 Le programme renforcera le rôle du commerce, développera l’investissement (grâce à l’accroissement des investissements privés et des flux financiers), encouragera l’intermédiation financière et améliorera le climat des affaires. Le programme aura un impact positif général sur l’économie malienne. Il renforcera la capacité de l’ACA et lui permettra d’offrir au secteur privé malien une assurance contre les risques commerciaux, élargissant ainsi ses possibilités d’affaires.

1.4. Coordination de l'aide

1.4.1. Dans le cadre de leurs relations de partenariat, le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers (PTF) disposent de différents cadres de dialogue qui ont pour objectifs de faire un suivi des politiques de développement, et du processus budgétaire, d'améliorer la prévisibilité et l'efficacité de l'aide et d'assurer la redevabilité mutuelle envers les citoyens du Mali. Ainsi, trois niveaux de coordination existent pour le Groupe des PTF du Mali : (i) la coordination globale autour du CREDD ; (ii) la coordination sectorielle et thématique autour de 12 Groupes thématiques (GT) ; et (iii) le niveau « flottant » constitué par les groupes ad hoc.

1.4.2. La Banque est active dans le domaine de la coordination et de l'harmonisation de l'aide au Mali. La Banque dirige actuellement les GT transport et énergie des PTF. La BAD est membre du GT « Economie et Finance » et des sous-groupes statistiques et développement du secteur privé. Elle est également membre actif de plusieurs GT y compris l'Agriculture et du comité de pilotage opérationnel de l'Alliance Sahel.

1.4.3. En termes de taille du portefeuille, la BAD, l'Union européenne et la Banque mondiale sont les bailleurs multilatéraux ayant une plus forte présence au Mali. Cependant, seuls la BAD, l'Allemagne et le Canada interviennent dans le secteur financier au Mali (voir tableau ci-dessous). Dans ce domaine, la BAD est en tête avec un montant de 40,9 milliards de francs CFA pour l'allocation de lignes de crédit à des banques commerciales au Mali afin qu'elles financent les PME. L'Allemagne vient en seconde position avec 2,3 milliards de francs CFA pour la fourniture de produits financiers adaptés aux modèles économiques des exploitations agricoles et petites entreprises agro-industrielles en milieu rural, suivie du Canada avec 0,6 milliard de francs CFA pour le développement et la promotion de mécanismes/produits financiers adaptés aux besoins des populations.

Intervention des PTF dans le secteur financier au Mali en 2017

Partenaire	Projet	Montant (milliard FCFA)	Description
BAD	Ligne de crédit à la Banque malienne de solidarité (BMS)	3,7	Soutien aux PME
	Ligne de crédit à la Banque Sahélo- Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC)	5,5	Soutien aux PME
	Banque de développement du Mali BDM-SA	31,7	Soutien aux PME
Allemagne	Projet d'appui au financement agricole	2,3	Améliorer la fourniture de produits financiers adaptés aux modèles économiques des exploitations agricoles et petites entreprises agro-industrielles en milieu rural dans des régions ciblées au Mali
Canada	Appui au financement inclusif rural au Mali (AFIRMA)	0,6	Développer et promouvoir des mécanismes/produits financiers adaptés aux besoins des populations et contribuer au renforcement des capacités des institutions de microfinance

Source : Cadre des ressources externes à moyen terme (CRMT 2019-2021)

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1. L'objectif du programme est de renforcer les capacités financières du Mali en lui fournissant les ressources financières nécessaires à son adhésion au programme de l'ACA. Cette adhésion améliorera la perception du risque pays et permettra au pays de mobiliser d'importants investissements étrangers.

2.2. **Composantes :** Le projet se limite à la mise à la disposition du pays d'un financement destiné à couvrir une partie de frais de son adhésion comme pays membre du programme de l'ACA.

2.3. **Solution technique retenue et autres solutions de rechange envisagées :** Le tableau ci-après décrit les deux options envisagées pour aider le pays à obtenir les ressources dont il a besoin pour présenter une demande d'adhésion à l'ACA.

	Description	Raison de rejet
Solution 1	Fonds africain de développement (FAD) pour régler une partie des frais d'adhésion du Mali (solution retenue)	Solution retenue
Solution 2	Recours aux ressources du FAD réservées à l'investissement direct des membres de l'ACA dans des projets spécifiques	Solution rejetée Les ressources disponibles étant limitées, le financement des projets dans des secteurs comme ceux des infrastructures, de l'eau ou de l'agriculture représente un coût d'opportunité élevé aussi bien pour la Banque que pour le Mali. Cela tient au fait que le pays n'est pas parvenu à mobiliser des fonds supplémentaires auprès du secteur privé pour appuyer la relance économique et les efforts de croissance. L'impact serait limité en raison des difficultés de mise en œuvre au niveau des projets.

2.4. **Nature du projet :** Le programme est conçu comme une opération financière en vue de financer une partie de frais de l'adhésion du Mali au programme de l'ACA.

2.4. Coût et dispositions relatives au financement

2.4.1. Le coût total de l'investissement d'adhésion de la République du Mali à l'ACA est estimé à 18,2 millions d'UC (25 millions d'USD), compte tenu de la taille du marché et du niveau des échanges commerciaux du pays.

2.4.2. Le financement du coût total de l'adhésion du Mali sera fait par la Banque et le pays. La contribution de la Banque se fera sous forme d'un Prêt FAD de 7,29 millions d'UC (soit 10 millions d'USD). Le Gouvernement du Mali financera le reliquat de 10,9 millions d'UC (15 millions d'USD) grâce à une allocation du budget annuel de 2,2 millions d'UC (soit 3 millions d'USD) sur cinq ans.

2.5. Bénéficiaires

2.5.1. La République du Mali est le bénéficiaire immédiat du programme, suivie du secteur privé en tant que bénéficiaire indirect. Les avantages qui en résultent pour le secteur privé, par extension, se répercuteront sur l'ensemble de la population en termes de création d'emplois destinés aux jeunes et aux femmes, ainsi que de commerce et de croissance économique inclusive. Le programme devrait stimuler les secteurs productifs du pays et élargir l'accès aux produits et services essentiels. Toutefois, la résolution des questions d'accès des grandes entreprises, et en particulier des PME, aux produits et services financiers commerciaux de l'ACA dans le pays nécessite, de la part du gouvernement, une planification minutieuse et l'établissement de mécanismes pour la mettre en œuvre. Le programme suivra l'accès des entreprises et des PME aux services financiers dans le cadre d'un plan bien conçu de suivi et d'évaluation du projet.

2.5.2. Les pays dans lesquels l'ACA exerce ses activités, comme la République démocratique du Congo, la Zambie, le Zimbabwe, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Soudan du Sud, le Bénin et le Nigeria, ont connu une amélioration dans la perception de leur risque commercial (commerce et crédit) par le marché international des assurances. Il devrait ainsi en être de même pour le Mali qui est également susceptible de tirer parti d'une réduction du coût du commerce, de l'offre de biens et services au gouvernement et aux organismes parapublics et d'un renforcement des capacités de mise en œuvre des projets d'infrastructures.

2.6. Processus participatif durant l'identification, la conception et l'exécution du projet

2.6.1. Le processus de conception du projet a été inclusif et participatif. Il a été guidé par des visites d'évaluation effectuées au Mali et à l'ACA par le personnel de l'équipe PIFD et du personnel du Bureau pays. L'équipe d'évaluation a rencontré des représentants gouvernementaux, des structures administratives publiques, des structures et organisations privées, des banques commerciales, la Banque centrale et d'autres parties prenantes. La conception du projet reflète donc une vision collective, partagée et tient compte des résultats de vastes consultations avec différentes parties prenantes.

2.6.2. Les discussions tenues au Mali ont abouti à un réel engouement des produits de l'ACA dans l'environnement économique et financier. La mission de terrain a noté avec satisfaction cet intérêt auprès des structures étatiques, les structures en charge de la promotion des investissements, du secteur privé et des banques commerciales. La vision commune et générale de l'ensemble des acteurs rencontrés est de finaliser au plus vite l'adhésion du Mali et ainsi permettre au programme de l'ACA de mener ses activités dans le pays.

2.6.3. Cette approche participative se poursuivra durant la phase d'exécution du projet et renforcera le sentiment d'appropriation du projet par tous les acteurs concernés.

2.7. Expérience du Groupe de la Banque et enseignements pris en compte dans la conception du projet

2.7.1. La Banque a précédemment apporté un concours à l'ACA, notamment sous forme de don du Fonds d'appui au secteur privé africain (FAPA) (1 million d'USD) et de prises de participation directes d'une valeur de 15 millions d'USD en 2013. Parmi les exemples de projets d'investissement dans l'adhésion à l'ACA financés par la Banque, on peut citer ceux du Zimbabwe (2,080 millions d'UC), de l'Éthiopie (4,970 millions d'UC), du Bénin (4,970 millions d'UC), de la Côte d'Ivoire (9,930 millions d'UC) et du Soudan du Sud (13,38 millions d'UC). Dans ces projets, la Banque ne décaisse des fonds au profit de l'ACA qu'après réception, du Pays membre régional (PMR) concerné, d'une preuve de la ratification parlementaire du traité de l'ACA. Auparavant, les retards dans l'obtention de la ratification parlementaire entraînaient des retards de décaissement, comme ceux qu'ont connus les projets du Bénin et de la Côte d'Ivoire¹, dont la mise au point finale a eu lieu en mars 2017 (deux ans après l'approbation par le Conseil). Toutefois, dans le cas de l'Éthiopie et du Zimbabwe, les décaissements complets ont été effectués beaucoup plus tôt, en septembre et décembre 2016 respectivement. Après la ratification parlementaire et le décaissement intégral, il faut en moyenne de trois à quatre mois pour conclure les opérations commerciales et d'investissement de l'ACA. En septembre 2018, l'ACA avait fourni au Soudan du Sud une couverture du risque politique de 88.630.000 USD pour appuyer des investissements dans les secteurs de l'électricité, du gaz, de l'alimentation en eau, des services

¹ Un programme régional d'appui à l'adhésion de l'Éthiopie, du Bénin et de la Côte d'Ivoire a été approuvé par le Conseil de la Banque le 23 septembre 2015.

financiers et des assurances. En outre, l'appui à l'investissement en Côte d'Ivoire (235.130.154 USD), en Éthiopie (666.652.000 USD) et au Bénin (101.341.029 USD) a financé la couverture du risque politique et la couverture du risque commercial dans les secteurs agricole, financier, commercial, de l'administration publique, de la construction, des transports, des services, de l'information et de la communication, de l'électricité, du gaz, de l'eau et des assurances.

2.7.2. Les principaux enseignements tirés des projets susmentionnés ont trait : (i) aux retards dans le démarrage et la mise en œuvre des projets (ratification parlementaire) et (ii) aux retards dans la mise en œuvre des projets dus à une faible connaissance des règles et procédures de la Banque. Pour relever ces défis, diverses mesures ont déjà été prises, comme la tenue de discussions avec l'ACA et le Mali, l'adoption d'un calendrier définitif de mise en œuvre et le renforcement des capacités.

2.8. Les produits et services de l'ACA

2.8.1. **Les Acteurs :** De nombreux acteurs bénéficient des produits et services de l'ACA entre autres: (i) les Entrepreneurs : L'ACA propose des solutions pour couvrir les risques uniques, qu'il s'agisse de risques de non-paiement, de retard de paiement et de résiliation abusive du contrat ; (ii) Exportateurs et importateurs : Les solutions de l'ACA peuvent aider à couvrir les difficultés liées à l'utilisation des lettres de crédit qui sont coûteuses et qui immobilisent des capitaux. L'assurance de l'ACA peut réduire les risques de liquidité en proposant une garantie assortie d'une valeur et d'une échéance connue. (iii) Intermédiaires (courtiers et assureurs).

2.8.2. Pour les assureurs, l'ACA a un réseau de partenaires d'assurance internationaux et locaux qui contribue à accroître la capacité en Afrique. De nombreux assureurs locaux ont ainsi réussi à diversifier leurs activités et à devenir plus concurrentiels. Les assureurs peuvent travailler avec ACA par l'entremise d'un traité de réassurance ou d'une entente facultative en assurance-crédit et en assurance-risques politiques. Aux courtiers, l'ACA offre l'occasion d'accroître leurs activités en ajoutant des gammes de produits additionnels qu'on ne trouve pas toujours dans les marchés locaux. Les courtiers admissibles peuvent élargir leurs propres offres moyennant une commission. Pour devenir un courtier agréé de l'ACA, la détention d'une accréditation et d'une licence de courtier dans le pays d'exploitation est essentielle.

2.8.3. **Produits et Services :** Les services offerts par le programme ACA couvrent les risques suivants : (i) Risques politiques en cas d'expropriation, d'inconvertibilité de la monnaie locale, de guerres et trouble civil, d'appel abusif de la caution, d'obligations souveraines ou semi – souveraines ; (ii) Risques de violence politique, terrorisme et sabotage en cas de propriété endommagée, interruption des affaires, pertes subies lors des manifestations à caractère politique ou terroriste ; (iii) Risque crédit ou risque de non-paiement de l'Etat et ses démembrements, des sociétés privées, faillite. Les produits sont : (i) Assurance risque crédit ; (ii) Assurance caution ; (iii) Assurance obligations souveraines ou semi – souveraines. La durée maximum est de 10 – 15 ans pour les assurances et les engagements nets par transaction sont de l'ordre de : (i) 10 millions USD pour la couverture des risques politiques ; (ii) 5 millions USD pour la couverture des risques de crédit. Les indemnités de couverture sont de l'ordre de 100% pour le risque politique et 85% pour le risque commercial.

3 FAISABILITÉ DU PROGRAMME

3.1. Performance économique

3.1.1 Étant donné que ce programme fournit un appui institutionnel et de l'assistance technique, l'analyse économique et financière classique visant à déterminer la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs ne s'applique pas. Le programme contribuera à accroître le commerce intra-africain, à

améliorer la compétitivité des producteurs nationaux et à renforcer l'intégration des économies constituantes grâce à la consolidation des infrastructures matérielles et financières. Les résultats à long terme devraient se traduire par une augmentation de nombre de transactions et de mise en œuvre de projets d'investissement. L'élargissement du marché qui en découlera sera par ailleurs propice à des investissements plus productifs et à une croissance économique plus forte et plus inclusive, ce qui profitera tant aux PME qu'aux grandes entreprises.

3.1.2 Un certain nombre de projets ont été rendus opérationnels grâce à la participation aux activités de souscription de l'ACA. En 2018 (exercice budgétaire), l'ACA a appuyé des investissements d'une valeur de 45,5 milliards d'USD (c'est 98% de mieux que les 22,96 milliards USD d'investissements soutenus l'année précédente) dans ses 14 PMR. Les investissements sont répartis dans un certain nombre de secteurs, notamment l'administration publique, l'agriculture, la construction, le commerce et les transports, les services, l'information et la communication, l'électricité, le gaz et l'alimentation en eau, et les activités financières et d'assurance. Ces investissements contribuent à la construction d'infrastructures essentielles, à l'amélioration de la productivité dans les industries primaires comme l'agriculture, et au financement des PME dans les pays membres. L'ACA a appuyé des investissements au Nigeria et au Ghana, quand ils n'étaient pas des pays membres, à hauteur de 9,81 milliards d'USD. Ces investissements devraient croître de façon exponentielle lorsque le Nigeria et le Ghana effectueront des investissements d'adhésion à l'ACA.

3.1.3 Dans l'ensemble, l'ACA s'appuie sur un modèle opérationnel solide et financièrement durable qui lui a permis d'assurer la rentabilité de ses opérations et de déclarer des dividendes pour la toute première fois au cours de l'exercice 2017. Son capital de base est passé de 208 millions d'USD pendant l'exercice 2016 à 242 millions d'USD durant l'exercice 2017. Ses résultats financiers ont été impressionnants, avec un bénéfice net de 2,410 millions USD et 9,91 millions USD pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017 respectivement. L'adhésion du Mali renforcera les capacités de l'ACA, apportera un équilibre régional entre les membres de l'ACA et permettra au Mali de tirer des avantages sous forme notamment de paiement de dividendes durant beaucoup d'années à venir.

3.2. Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1 *Environnement et changement climatique* : Le projet met l'accent exclusivement sur l'assistance technique et l'appui institutionnel destinés à faciliter la participation du pays dans l'ACA et à créer un environnement favorable au commerce et aux investissements sur le continent. Étant donné qu'il s'agit d'un programme d'adhésion, l'impact direct sur l'environnement est nul. Toutes les questions d'effet sur l'environnement découlant de la mise en œuvre des projets effectifs d'investissement et de commerce seront traitées dans le contexte de chaque projet.

3.2.2. *Effets sur le genre* : L'appui proposé au Mali pour financer son adhésion à l'ACA n'a pas d'impact direct sur le genre dans les programmes de développement. Cependant, une attention particulière devrait être accordée aux entreprises dirigées par les femmes au Mali. Les femmes entrepreneures sont très actives dans le commerce et les activités de transformation des produits agricoles.

3.2.3. *Impact sur le développement du secteur privé* : L'adhésion du Mali à l'ACA comporte plusieurs impacts positifs pour le pays : (i) la diminution de la perception du risque-pays et permettant au gouvernement malien de lever des ressources financières adéquates sur le marché financier international lui permettant de financer ses investissements dans les secteurs productifs ; (ii) les possibilités de couverture d'assurance souscrite par le Secteur privé national ; (iii) les possibilités de garantie pour les banques commerciales locales dans la couverture des risques commerciaux ; (iv) l'amélioration de l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers ; (v) la promotion et le développement de véritables projets structurants tels que les PPP essentiels dans la réalisation des infrastructures et vecteurs de croissance économique.

3.2.4. *Effets sociaux* : Le projet contribuera à accroître la participation des entreprises maliennes au commerce intra régional. Le développement et l'expansion du commerce offriront de nouveaux avantages/possibilités à la population. La participation active du secteur privé à l'élaboration du programme d'intégration régionale et à l'accélération de la clôture financière de divers investissements devrait aussi contribuer positivement au développement de la chaîne de valeur régionale. Il pourrait en résulter une stimulation du commerce intra régional et la promotion de l'inclusion financière, en ce qui concerne particulièrement les PME.

3.2.5. *Réinstallation involontaire* : Le projet n'est pas concerné par la réinstallation (volontaire ou involontaire), car il s'agit d'une initiative d'adhésion. De même, comme mentionné ci-dessus, aucune conséquence négative n'est attendue du programme eu égard aux effets sur le genre ou l'environnement.

3.3. Analyse de la fragilité

3.3.1. L'analyse détaillée des questions de la fragilité du pays est présentée à l'annexe du rapport. L'indice de fragilité des Etats du Fonds pour la paix (FFP) a classé en 2018 le Mali au 27^{ème} rang des pays les plus fragiles au monde. Cette évolution s'explique non seulement par la dégradation de la situation sécuritaire, mais aussi par des facteurs structurels. Les principaux facteurs de fragilité, identifiés dans le cadre de la formulation de ce projet, se déclinent comme suit :

3.3.2. **Fragilité politique** : La situation politique et institutionnelle est dominée par des défis de leadership et de gouvernance. En effet, la légitimité des institutions de la République, des leaders politiques et des associations de la société civile était contestée, comme en témoignent les mouvements de contestation de la révision constitutionnelle en 2017 et des résultats des élections présidentielles d'août 2018. Le contexte politique apaisé en raison de la formation d'un Gouvernement de large ouverture le 05 mai 2019 suite à un accord politique trouvé, le 02 mai 2019, entre le pouvoir, une partie de l'opposition et la société civile. Par rapport à la justice, une étude montre que les institutions judiciaires ne sont pas crédibles pour 76% des usagers qui estiment que les lois s'appliquent seulement aux pauvres. La situation sécuritaire se détériore avec la réorientation graduelle du conflit du nord vers le centre. La crise malienne est d'autant plus complexe qu'elle revêt une dimension internationale qui place le pays au centre des grandes questions de géopolitique et de géostratégie régionale dont la menace terroriste grandissante au sahel. Cette région est le théâtre d'opérations de trafic illicite de tous genres (drogue, humains, etc.). le risque sécuritaire est élevé et a eu conséquence négative sur le climat des affaires.

3.3.3. **Fragilité économique** : Par rapport à la situation économique et financière, les faiblesses sont relatives à : (i) l'insuffisance de la mobilisation des ressources qui ne sont pas efficacement allouées et utilisées de manière efficiente ; (ii) la faible attractivité pour les investissements privé et étranger ; (iii) la faible diversification de l'économie qui s'appuie essentiellement sur l'or et le coton ; (iv) la faible transformation des produits avant leur commercialisation ; et (v) la volatilité des prix des matières premières. Ce développement économique non inclusif est un facteur de risque élevé.

3.3.4. **Fragilité sociale** : La fragilité sociale résulte de l'absence de mécanismes efficaces de redistribution des fruits de la croissance qui alimente les inégalités sociales et régionales. En dépit des bonnes performances macroéconomiques, les inégalités demeurent importantes entre les différentes couches de la population et entre les régions. Le chômage et le sous-emploi se généralisent et touchent plus de 40% de la population. De plus, la crise a réduit l'accès aux services sociaux de base dans les régions du nord et du centre où des écoles et centres de santé ont été fermés et l'administration est souvent absente.

3.3.5. Fragilité environnementale : Les questions environnementales et les effets des changements climatiques constituent une source importante de fragilité pour le Mali. Le secteur primaire malien, principale source de création de richesse et d'emploi, est fortement dépendant des aléas climatiques qui ont un impact direct sur la production du secteur, les revenus des populations, en particulier celles vivant en milieu rural, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les phénomènes climatiques ont contribué à l'accroissement des besoins humanitaires du pays en affectant les cultures, les bétails et les produits de la pêche.

3.3.6. La mise en œuvre du présent projet couvrira les risques certains (politique et sécuritaire) liés à la fragilité du pays et apporterait ainsi du financement additionnel au secteur privé malien en vue de créer de la richesse, des emplois pour les jeunes et les femmes et renforcer la résilience des populations.

4 MISE EN ŒUVRE

4.1. Dispositions relatives à la mise en œuvre

4.1.1. Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) est l'agence qui assurera l'exécution du programme et sera responsable de la soumission des rapports annuels élaborés par l'ACA au Fonds. Par ailleurs :

- i) L'ACA établira des rapports sur l'état d'avancement global de la mise en œuvre de l'initiative d'adhésion qui seront soumis au MEF et à son propre Conseil d'administration. Par ailleurs, les services de la division sectorielle de la Banque en charge du projet fourniront un appui technique au programme pendant la mise en œuvre et assureront sa supervision avec la facilitation et l'appui du Bureau National de la Banque au Mali ;
- ii) La tâche de surveillance de la gouvernance du programme incombera au Conseil d'administration de l'ACA, pour garantir la mise en œuvre, la supervision et l'évaluation du programme ; le Conseil d'administration de l'ACA est composé de représentants des États membres africains et un représentant de la BAD en qualité d'actionnaire ;
- iii) Le programme ne comportera pas d'aspects techniques relatifs à la passation des marchés, car le décaissement unique est basé sur le prélèvement de fonds à la suite d'une demande du Mali et le paiement direct à l'ACA en règlement de son adhésion; l'ACA sera responsable de tous les aspects liés à la gestion de l'adhésion.

4.2. Dispositions de gestion financière, audit et décaissements

4.2.1. Le MEF mettra en place une comptabilité très simplifiée qui permettra la traçabilité des fonds et la reddition des comptes. Un simple fichier Excel pourra être utilisé à cet effet. Il y sera comptabilisé, outre les paiements sur les ressources du FAD, celles sur les fonds de contrepartie nationale. Les comptes seront tenus suivant les normes du droit comptable de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) en vigueur au Mali.

4.2.2. Les ressources du FAD seront décaissées conformément aux règles et procédures de la Banque, en particulier le manuel des décaissements. Ceux-ci se feront à travers la méthode des paiements directs essentiellement. Le montant total du prêt sera décaissé en une seule tranche.

4.2.3. Les comptes du Projet feront l'objet d'un seul audit externe effectué après le décaissement unique de la Banque. Il sera effectué sur la base des termes de référence préalablement convenus avec la Banque, qui devra recevoir le rapport, six (6) mois au plus tard après la clôture de l'exercice pendant lequel ledit décaissement a été fait.

4.3. Dispositions relatives au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports

4.3.1. Le Mali et l'ACA ont élaboré conjointement un plan de suivi et d'évaluation du projet qui décrit les indicateurs de performance clés du projet et les moyens de vérification (voir cadre logique axé sur les résultats ci-dessus). La tâche globale de supervision, de suivi et d'établissement des rapports du projet incombe à l'ACA. À cet effet, l'ACA présentera des rapports d'activité au Mali et à la Banque dans les 45 jours suivant la fin de chaque semestre. La division sectorielle du projet de la Banque effectuera des missions de supervision au Mali, comme le prévoit le plan de suivi et d'évaluation, ainsi que la coordination, le dialogue pays et avec l'appui et la facilitation du Bureau pays de la Banque au Mali. Le Conseil de l'ACA assurera la surveillance de la gouvernance ainsi que la mise en œuvre, la supervision et l'évaluation du projet. Les étapes importantes pour la mise en œuvre et le suivi du projet sont confinées dans le tableau ci-dessous :

Échéancier	Étape clé	Processus de suivi/Boucle de rétroaction
Novembre 2019	Approbation par le Conseil	BAD
Février 2020	Signature des accords de prêt	Govt Mali, ACA, BAD
Avril 2020	Entrée en vigueur	Govt Mali, ACA, BAD
Mai 2020	Décaissement	Govt Mali, ACA, BAD
Mars 2021 - décembre 2021	Missions de supervision/Revue à mi-parcours du projet	BAD, ACA
30 juin 2021	Présentation du rapport d'audit	Govt Mali
30 Décembre 2023	Achèvement de toutes les activités Planification de la mission relative au rapport d'achèvement de projet	BAD, ACA Govt Mali, BAD, ACA

4.3.2. Le cadre logique axé sur les résultats du projet contient des indicateurs clés d'impact et de résultat. Les principaux résultats escomptés ont trait : (i) à l'accroissement de la participation du secteur privé à des projets de grande envergure grâce à l'amélioration du risque de crédit de l'ACA, (ii) au renforcement de la capacité brute d'assurance commerciale, (iii) à l'augmentation des flux d'IDE et (iv) à l'accroissement du nombre des pays membres de l'ACA.

4.4. Gouvernance financière

4.4.1. Les risques liés à la gouvernance du projet peuvent découler de décisions courantes de gestion au niveau de l'ACA. Le Conseil veillera à la conformité, qui sera passée en revue lors des missions de supervision de la Banque. Les opérations financières seront soumises aux procédures d'audit interne et externe de la Banque. Le Mali obtiendra les états financiers annuels audités de l'ACA et les soumettra au FAD en vue de confirmer l'émission à l'emprunteur des actions souscrites à même le produit du financement. Les audits financiers seront effectués par un cabinet d'audit et de gestion réputé.

4.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation

4.5.1. Les principaux risques potentiels identifiés et les mesures d'atténuation correspondantes qui visent à les minimiser sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Risques identifiés	Niveaux	Mesures d'atténuation
Lenteur des progrès en matière de mise en œuvre des différents protocoles commerciaux dans l'UEMOA, la CEDEAO	Modéré	Le Mali a ratifié l'accord de création de la Zone de libre échange continental (ZLEC).
Crise sécuritaire pouvant réduire les flux d'IDE	Elevé	Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation de 2015, du gouvernement d'ouverture du 5 Mai 2019 et le dialogue inclusif.
Retards dans la signature de l'accord de siège	Modéré	Le MEF déploie assidûment des efforts pour obtenir l'approbation du traité de l'ACA par le parlement.
Non-paiement des annuités par le gouvernement	Faible	Des dispositions sont prises pour payer la souscription du pays sur une échéance de 5 ans.

4.6. Durabilité

4.6.1. Le programme porte sur une adhésion unique à l'ACA. La Banque est l'un des actionnaires de l'ACA, son investissement s'élevant à 15 millions d'USD et elle envisage actuellement un investissement supplémentaire de 10 millions d'USD. Les derniers états financiers audités (exercice 2017) montrent que l'ACA est financièrement saine et qu'elle possède un solide cadre de gestion des risques à quatre niveaux, soit ceux des opérations, de la gestion des risques d'entreprise, de l'audit, et du comité de gestion des risques du Conseil. Le cadre de gestion des risques est revu tous les trois à quatre ans. Le renforcement de la capacité de l'ACA lui a permis de souscrire davantage de risques dans les PMR, d'étendre sa couverture aux pays sujets aux conflits et partant, d'améliorer ses recettes et ses bénéfices, ce qui a amené le Conseil à décider de recommander une distribution de dividendes à l'Assemblée générale annuelle de 2017. L'extension de ses services au Mali a sans aucun doute des effets positifs sur le fonds d'actions de l'ACA, sur sa capacité à souscrire davantage de risques et sur sa durabilité.

4.6.2. Le problème du remboursement tardif des réclamations d'un certain nombre de PMR a été résolu avec succès, à l'exception du cas de la Tanzanie. Le statut de créancier privilégié de l'ACA n'est plus menacé. Bien que les cas de remboursements tardifs des réclamations émanant des PMR ne soient pas très répandus, la direction de l'ACA doit trouver une solution permanente qui soit conforme aux pratiques financières acceptées à l'échelle mondiale.

4.7. Gestion du savoir

4.7.1. Le projet facilitera l'échange de connaissances et d'expériences, d'innovations et de pratiques optimales en matière de financement intégré et renforcé du commerce et de souscription des risques d'investissement du secteur privé, entre l'ACA et d'autres institutions d'assurance commerciale et de garantie de crédit au Mali. Les rapports d'activité renseigneront les parties prenantes sur la façon d'utiliser les connaissances et les compétences acquises pour obtenir des résultats et des avantages.

4.7.2. Le projet contribuera au développement institutionnel et à la création du savoir au Mali, en particulier au développement du secteur financier, à la facilitation du financement du commerce, et à la gestion des risques. Les connaissances et les compétences seront transférées lors d'événements de partage d'informations portant sur la souscription des risques et sur les divers produits et services que l'ACA offre aux secteurs public et privé des PMR.

4.7.3. La Banque recueillera et diffusera les connaissances et l'expérience tirées du cas du Mali en partageant régulièrement les constatations dégagées lors des missions de revue, du suivi et de l'évaluation du projet, ainsi que des rapports d'activité et d'achèvement de projet. La contribution du Groupe de la Banque à l'investissement d'adhésion du Mali à l'ACA produira inévitablement des enseignements et des expériences qui éclaireront les opérations futures de la Banque.

5 INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

5.1. Instrument juridique

5.1.1. L'instrument de financement proposé est un prêt FAD d'un montant maximum de 7,3 millions d'UC qui sera accordé à la République du Mali (l'« Emprunteur »). Un accord de prêt FAD sera exécuté entre le Fonds africain de développement et la République du Mali.

5.2. Conditions de l'intervention du Fonds africain de développement

A. Conditions préalables à l'entrée en vigueur

5.2.1. Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt : L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la satisfaction par l'Emprunteur aux conditions stipulées à la section 12.01 des Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie du FAD (entités souveraines).

B. Conditions préalables au premier décaissement

5.2.2. Conditions préalables au décaissement du prêt à l'ACA : L'obligation pour le Fonds d'effectuer le premier décaissement du prêt en faveur de l'ACA est subordonnée à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt, conformément à la section 5.2.1 ci-dessus, et à la soumission au Fonds des preuves jugées satisfaisantes au Fonds ci-après:

- a) D'un accord de participation dûment signé qui a été conclu entre l'Emprunteur et l'ACA et dont la forme et le fond sont jugés acceptables par le Fonds ;
- b) D'un avis juridique par le conseiller juridique général/le conseiller juridique supérieur de l'ACA confirmant, entre autres :
 - i) que l'Emprunteur a soumis à l'ACA une demande de souscription d'actions et que toutes les mesures nécessaires et requises ont été prises pour assurer une telle souscription d'actions ;
 - ii) que l'ACA a approuvé la demande de l'Emprunteur conformément à ses règles internes, en particulier ses dispositions constitutionnelles et statutaires ; et
 - iii) que l'accord de participation signé constitue une obligation légale, valide et exécutoire pour l'ACA.

C. Engagements

L'emprunteur prend, par la présente, l'engagement :

- a) de satisfaire à toutes les exigences relatives à la signature et à la ratification du traité de l'ACA et de soumettre à la Banque les copies certifiées conformes de leurs instruments de ratification respectifs ;
- b) d'intégrer le traité de l'ACA dans sa législation nationale ;

- c) de présenter au Fonds les rapports d'activité annuels de la mise en œuvre globale du Programme élaborés et reçus de l'ACA;
- d) d'adopter avec diligence toutes les mesures nécessaires pour faciliter la signature et la ratification des documents constitutifs de l'ACA avant la date de clôture ; et
- e) de fournir au Fonds, dans les soixante (60) jours suivant la réception des certificats d'actions (attestant sa souscription d'actions de l'ACA au moyen du produit du prêt), une copie certifiée conforme de ce certificat d'actions.

5.3. Conformité aux politiques de la Banque

Le présent programme est conforme à l'ensemble des politiques applicables de la Banque.

6. RECOMMANDATION

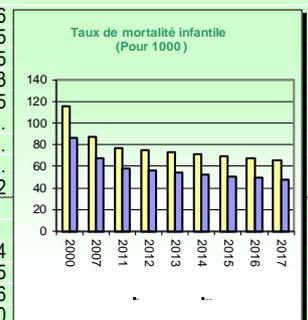
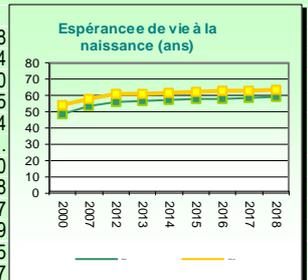
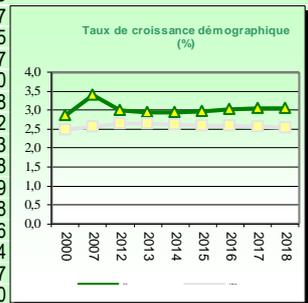
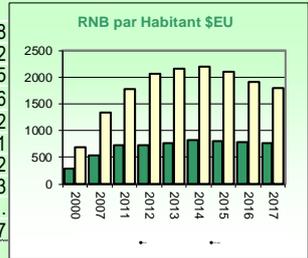
La Direction recommande, par conséquent, l'approbation de la proposition d'un prêt FAD d'un montant de 7,29 millions d'UC sur les ressources du FAD-14 à la République du Mali, pour l'objet et selon les termes et conditions énoncées dans le présent rapport.

ANNEXE I. MALI — INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES COMPARATIFS

Mali

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Mali	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie (000 Km ²)	2018	1 240	30 067	92 017	40 008
Population totale (millions)	2018	19,1	1 286,2	6 432,7	1 197,2
Population urbaine (% of Total)	2018	42,4	42,5	50,4	81,5
Densité de la population (au Km ²)	2018	15,8	43,8	71,9	31,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2017	770	1 767	4 456	40 142
Participation de la Population Active *- Total (%)	2018	66,6	65,9	62,1	60,1
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2018	50,8	55,5	47,6	52,2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2018	100,3	99,8	102,3	99,3
Indice de développement humain (rang sur 189 pays)	2017	182
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2007-2017	49,7	...	11,9	0,7
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2018	3,1	2,5	1,2	0,5
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2018	5,0	3,6	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2018	47,5	40,6	27,5	16,5
Population âgée de 15-24 ans	2018	19,5	19,2	16,3	11,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2018	2,5	3,5	7,2	18,0
Taux de dépendance (%)	2018	98,7	79,2	53,2	52,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2018	22,2	24,1	25,4	22,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2018	58,9	63,1	67,1	81,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2018	59,7	64,9	69,2	83,8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2018	41,5	33,4	26,4	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2018	9,7	8,3	7,7	8,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	65,8	47,7	32,0	4,6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2017	106,0	68,6	42,8	5,4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2018	5,9	4,4	3,5	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	587,0	444,1	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2018	15,0	38,3	61,8	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010-2016	8,5	33,6	117,8	300,8
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 habitants)	2010-2016	44,3	123,3	232,6	868,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2010-2017	43,7	61,7	78,3	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	77,0	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	24,7	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2017	1,2	3,4	1,1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	56,0	221,7	163,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2017	73,0	82,1	84,9	95,8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2017	61,0	74,4	84,0	93,7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2016	25,0	17,5	15,0	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-2016	30,4	34,0	24,6	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2016	6,	18,53	12,4	2,7
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	1,6	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2017	80,1	99,5	102,8	102,6
Primaire - Filles	2010-2017	75,6	97,4	102,0	102,5
Secondaire - Total	2010-2017	41,5	51,9	59,5	108,5
Secondaire - Filles	2010-2017	37,0	49,5	57,9	108,3
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2017	30,4	48,7	53,0	81,5
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2017	33,1	65,5	73,1	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2017	45,1	77,0	79,1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2017	22,2	62,6	67,2	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	3,8	4,9	4,1	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2016	5,3	8,0	11,3	10,4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2016	33,8	38,2	37,8	36,5
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2016	3,8	22,0	32,6	27,6
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,1	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Février 2019

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

Source : Département des statistiques de la BAD (ECST).

ANNEXE II. PORTEFEUILLE GLOBAL DE LA BAD AU MALI AU 30 SEPTEMBRE 2019

Nom Projet	Date Approbation	Date clôture	Montant prêt/don (UC)	Déc. Cumulés	Taux de décais. (%)	Répartition sectorielle
AGRICULTURE			153 317 018	84 353 406	55,02	27%
Programme de développement de l'irrigation dans les Bassins du Bani et Sélingué (PDI-BS)	27.05.2009	31.12.2019	44 000 000	41 403 959	94,10	
Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS)	15.10.2014	30.06.2020	36 390 000	8 914 536	24,50	
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des culture irriguées (PRESA-DCI)	27.05.2009	31.12.2021	36 000 000	16 632 146	46,20	
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Koulikoro (PRESAN-KL)	17.09.2014	31.12.2021	33 561 276	17 130 666	51,04	
Amé. réseau d'obser. Météo. renforcer la résilience face au changement climatique (Projet AROMET-2C)	22.12.2016	31.12.2019	782 705	45 210	5,78	
Étu. Proj.aména., dévelop. Intégré, résil. Commu. locales au changement climatique dans les plaines du Delta 2 (PDIR-PD2)	11.09.2017	31.03.2020	1 594 037	175 013	10,98	
PPF- Projet de transf. agriculture malienne et l'emploi des jeunes	18.08.2017	31.12.2020	989 000	51 877	5,25	
INFRASTRUCTURES			177 381 250	31 987 850	18,03	31%
Projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire	26.11.2015	30.06.2021	82 474 014	31 987 850	38,79	
Projet d'amén. route Transsaharienne Kidal et Bourem (RTS2)	11.12.2018	31.12.2024	94 907 236	0	0,00	
EAU ET ASSAINISSEMENT			50 000 000	24 708 977	49,42	9%
Projet d'adduction d'eau potable de Bamako	09.10.2013	31.12.2020	50 000 000	24 708 977	49,42	
CHANGEMENT CLIMATIQUE			9 271 140	0	0,00	
Progr. Intég. dév. et d'adap. au chang. Clim. bassin Niger (PIDACC)	7.11.2018	15.07.2023	9 271 140	0	0,00	
ÉNERGIE			59 860 340	1 387 436	2,32	16%
Projet d'appui à la promotion des énergies renouvelables	22.10.2014	31.12.2019	1 100 263	568 073	51,63	
Proj. de dév. De mini centrales hydro-électriques	4.12.2017	31.12.2022	26 381 527	192 525	0,73	
Proj. d'Interc. Électrique ELEC. 225 KV Guinée-Mali	13.12.2017	31.12.2021	32 378 550	626 838	1,94	
DÉVELOPPEMENT SOCIAL			15 000 000	159 197	1,06	3%
Projet d'appui à la réins. socio-écono. des pop. du nord du Mali	30.11.2016	30/06/2021	10 000 000	159 197	1,59	
Projet d'autono. éco. des femmes dans la filière de Karité (PAEFFK)	03.12.2018	31/07/2023	5 000 000	0	0,00	
GOVERNANCE			12 000 000	863 769	7,20	2%
Programme d'appui à la Compétitivité de l'économie Malienne	15.12.2017	30/12/2022	10 000 000	271 171	2,71	
Projet d'appui à la compét. Econo. et à la promo. de genre	06.06.2019	30.06.2021	1 000 000	0	0,00	
Schéma national d'aménagement du Territoire	28.02.2017	31/12/2019	1 000 000	592 599	59,26	
Taux de décaissement global du portefeuille public			476 829 748	143 460 636	30,09	
SECTEUR PRIVE			88 307 189	23 101 015	26,16	16%
Banque de développement du Mali	18.10.2018	8.12.2028	37 140 575	271 171	0,73	
Moulin moderne du Mali	17.09.2014	30.11.2021	22 237 246	22 237 246	100	
Mali Ségou Solar	31.10.2016	01.06.2033	28 929 368	592 599	2,05	
TOTAL PROJETS PORTEFEUILLE GLOBAL			565 136 937	166 561 651	29,47	

Source : BAD, Bureau pays du Mali

ANNEXE III. RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ DU PROJET AU MALI

1. Contexte

Le Mali, possède une superficie de 1,24 millions km², et compte sept pays frontaliers : Mauritanie et Algérie au nord, Niger à l'est, Burkina Faso et Côte d'Ivoire au sud, Guinée au sud-ouest et Sénégal à l'ouest.

Au plan politique, le Mali est marqué par un contexte politique très mouvementé, avec de fortes tensions sociales marquées par : (i) des conflits communautaires qui ont conduit à plus de 200 morts (peuls et dogon) au centre du pays ; (ii) des grèves répétitives des fonctionnaires ; (iii) de grandes manifestations populaires. Toutes ces manifestations de la société civile, des leaders religieux, des partis de l'opposition mais aussi des enseignants, ont conduit à la démission de l'ancien Premier ministre, M. Soumeylou Boubèye Maïga, et de son Gouvernement, le jeudi 18 avril 2019. Suite à cette démission, le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta a nommé Dr. Boubou Cissé comme nouveau Premier ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'économie et des finances, le 22 avril 2019. Un accord politique entre le pouvoir, l'opposition et la société civile a été trouvé le jeudi 02 mai 2019, conduisant à la formation d'un nouveau Gouvernement de large ouverture le dimanche 05 mai 2019. Les élections législatives, initialement prévues en décembre 2018, ont été reportées en juin 2019, puis reportées à nouveau en mai 2020. En raison de la situation sécuritaire du pays, la Cour constitutionnelle avait accepté, dans un premier temps, de repousser les élections législatives en juin 2019. Mais, comme il est toujours impossible d'organiser ces élections, l'Assemblée nationale a donc voté le projet du Gouvernement de proroger à nouveau le mandat des députés jusqu'au 02 mai 2020. La gouvernance politique du Mali ne semble pas s'être améliorée puisque le pays est classé 28^{ème} sur 54 pays en Afrique en 2017 selon l'Indice Mo Ibrahim. Les données sur l'indice de perception de la corruption (IPC) de *Transparency International* montrent une forte augmentation de la corruption au Mali qui est passé du rang de 95^{ème} pays en 2015 à celui de 120^{ème} en 2018.

Au plan sécuritaire, en dépit des retards dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation signé en 2015, le processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion des groupes armés (DDR) a été lancé en novembre 2018 à Gao (Nord du pays).

2. Sources potentielles des poches de fragilité au Mali

Le Mali est classé comme étant un pays en transition ou en situation de fragilité par la Banque depuis 2015, suite à l'éclatement de la crise sécuritaire depuis 2012. A ce titre, il est éligible aux ressources du pilier III de la FAT destinées aux pays en transition. Cet appui de la Banque s'opère à travers sa stratégie intitulée : « Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience, 2014-2019 ».

Diagnostic 2018 des facteurs de fragilité au Mali

Les résultats du diagnostic réalisé par la Banque sur la situation de la fragilité au Mali en 2018 révèlent les 5 catégories de facteurs de fragilité suivantes :

Facteur 1 : Facteurs politiques, sécuritaires et institutionnels : La situation politique est dominée par les défis de politique intérieure qui ne manquent pas d'avoir des répercussions sur les institutions, la sécurité et les relations extérieures ; à savoir (i) de manière générale, la gestion des affaires publiques au titre de la gouvernance du fonctionnement normal de l'Etat et de ses institutions, dans les fonctions régaliennes, y compris, le contrôle ou la maîtrise de la corruption, selon les principes d'efficacité, de transparence et de redevabilité ; (ii) la préparation et la gestion démocratique des élections de juillet 2018 aux conséquences multiples et dont l'issue peut être plus explosive si elles ne sont pas bien prises en charge ; et, (iii) la gestion des questions du Nord, la mise en œuvre des Accords de paix et réconciliation issus du processus d'Alger et leurs conséquences sur la situation sécuritaire, en évitant les amalgames entre d'une part, les questions malo-maliennes ; et d'autre part, la géopolitique internationale.

Facteur 2 : Questions économiques et financières : La résilience du pays se développe dans la relance économique. La croissance de l'économie a été autour de 6% en moyenne par an entre 2013 et 2017. Cependant, la soutenabilité et l'inclusivité de la croissance ne sont pas assurées : le secteur industriel est toujours en retrait, le coton et l'or ne sont pas intégrés dans des chaînes de valeur, les services ne participent pas à la chaîne de valeur mondiale, la maîtrise de l'eau, l'énergie et l'assainissement demeurent une préoccupation. Il s'ensuit une moins-value financière considérable pour le pays qui s'ajoute aux difficultés de mobilisation accrue de ressources au titre des finances publiques et d'économies de devises au titre de la balance des comptes courants. Le pays ne s'est pas endetté pour autant : le risque de surendettement est à un niveau modéré. Mais l'insécurité alimentaire continue de toucher 15% de la population sur une base durable. Le sous-secteur de l'élevage est à la fois une source de conflits interethniques et de consommation irrationnelle de devises tandis que se développe la criminalisation de l'économie à travers le commerce illégal et le trafic illicite de produits interdits.

Facteur 3 : Questions sociales, lutte contre la pauvreté et les inégalités : Malgré la croissance élevée des quatre dernières années, elle n'a pas été assez suffisante pour être inclusive et pro-pauvre, afin de rattraper les pays de sa cohorte de 1980 ou de 1990, à savoir des pays qui avaient le même niveau de développement. Paradoxalement, les régions de production porteuses de la croissance sont aussi relativement des zones de pauvreté élevée : Kayes dans une moindre mesure mais surtout Mopti, Sikasso, Ségou, et Koulikoro ont une incidence de pauvreté monétaire supérieure à la moyenne nationale (47%) et à celle des régions du Nord. La pauvreté multidimensionnelle qui intègre le degré d'accessibilité et la qualité des services sociaux touche 78% de la population, soit 13 millions d'habitants. Le faible accès à l'éducation contribue pour 37,9% à la pauvreté multidimensionnelle contre 22,4% à la santé et 39,7% aux conditions de vie. La pauvreté est rurale et féminine. Le renforcement de la couverture sociale et de l'accès et l'amélioration de la qualité des services sociaux de base (éducation, santé, eau, assainissement, pistes rurales, électricité et cadre de vie) constituent un défi de taille. Mais l'emploi reste le principal enjeu. Le chômage et le sous-emploi se généralisent et touchent plus de 40% de la population, les femmes et les jeunes en particulier qui sont majoritaires (50,2% de la population est féminine et plus de 60% de jeunes ont moins de 25 ans). La problématique de l'égalité entre les genres est plus préoccupante. Les inégalités au détriment des femmes entraînent des privations de certaines libertés civiles et limitent l'accès à des outils leur permettant de s'affranchir de la pauvreté. L'accès mais aussi et surtout le maintien des filles à l'école demeurent un défi malgré les mesures régulièrement annoncées par les autorités en vue de renverser la tendance. Sans éducation, beaucoup de femmes ne peuvent pas subvenir à leurs besoins et se marient jeunes.

Une proportion importante devient même mère avant d'avoir célébré leur 18^{ème} anniversaire. D'autre part, il y a lieu de noter que la transition vers l'autonomisation des femmes au Mali reste trop lente et limitée en présence de fortes résistances et de préjugés sexistes de la part des femmes elles-mêmes. La méthode la plus efficace consisterait à mieux faire comprendre aux hommes les avantages d'une société égalitaire comme la santé familiale, la survie de l'enfant et l'augmentation des revenus. Il pourrait s'agir de développer une notion plus positive de la masculinité et d'intégrer le rôle des hommes dans la promotion de l'égalité des sexes. En termes d'importance, la fragilité sociale, bien qu'elle puisse être considérée comme la résultante de toutes les autres situations de vulnérabilité, vient après les facteurs politiques et sécuritaires, suivis des questions économiques. Le défi environnemental est une contrainte, une donnée exogène, de même que certaines questions régionales et géopolitiques internationales.

Facteur 4 : Défi environnemental : Les questions environnementales et les manifestations des changements climatiques ne sont pas des priorités de premier ordre dans les pays en situation de grande fragilité, confrontés aux difficultés politiques, sécuritaires, sociales, économiques et financières. Certains aléas (sécheresse, inondations suivies d'érosion, invasions des criquets pèlerins) peuvent être considérés comme des risques naturels exogènes, indépendants de l'homme, même si les hommes peuvent en être les causes ou procéder à leur réparation. Dans l'incapacité d'apporter des solutions durables aux questions courantes, les pays en situation de fragilité sont encore moins prêts à trouver des solutions durables au défi environnemental, comme c'est le cas du Mali qui est le 9^e pays le plus exposé aux risques naturels mais le 49^e pays le moins préparé à prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation. Selon la base de données EMDAT en Belgique, le coût économique des risques naturels, pour le Mali, est évalué à plus de 1,5 milliards de dollars par an, soit 20% du PIB.

Facteur 5 : Questions régionales et internationales : La position géographique du Mali et l'étendue de son territoire et des frontières avec sept pays, que ni lui, ni les autres ne peuvent contrôler le placent d'emblée au centre des grandes questions de géopolitique et de géostratégie régionale. La question touareg, malo-malienne, a pris des proportions régionales et internationales depuis 1990 et s'est accentuée depuis le retour des groupes armés de la Libye. A cela s'ajoute le processus d'internationalisation du terrorisme à partir de l'alliance stratégique avec divers groupes y compris Boko Haram et l'AQMI. Le commerce illicite dans la Bande du Sahel s'accompagne du déploiement de la force et de la violence pour le contrôle de la route et des réseaux de trafic de produits (pétrole, or, drogue, êtres humains, etc.). Ces dimensions font du conflit dans le septentrion malien, une situation complexe internationale, même si l'initiative G5 Sahel est déjà multinationale. Ces mouvements intenses de populations s'accompagnent aussi des risques de santé publique à travers la propagation des épidémies à virus (Sida, Ebola, Lassa, Deng) ainsi que des maladies (tuberculose, méningite et peste). Pour venir à bout de ces défis, le pays devra transformer le mode actuel de gouvernance en faveur d'une plus grande responsabilisation des élites, des coalitions dominantes et de la classe politique. Le pays devra également tirer profit du processus d'intégration régionale et de la coopération internationale tout se protégeant des effets négatifs de la régionalisation et de la mondialisation. Dans ce cadre, le pays bénéficie de l'appui de l'OMC et de divers partenaires techniques et financiers au titre de l'aide au cadre intégré du commerce et de la facilitation des échanges transfrontaliers.

3. Prise en compte des questions de fragilité dans les opérations de la Banque au Mali :

La Banque a intégré les facteurs de fragilité dans l'évaluation des résultats de la stratégie du pays et surtout dans la définition des réformes et mesures correctives de la stratégie. Les opérations de la Banque au Mali ont pris en compte les préoccupations en matière de fragilité. D'abord, les projets de la Banque sur la bande sahélienne font partie du programme de l'Alliance pour le Sahel. Par exemple, la Banque a mis en place le projet d'appui à la réinsertion socio-économique des populations du Nord du Mali pour 10 millions d'UC pour faciliter la réinsertion des populations fragiles vivant dans la zone du conflit. Le bureau de la Banque au Mali recommande d'avoir des ressources additionnelles affectées au pilier III et des instruments de financement rapidement mobilisables pour des investissements dans le cadre de l'Alliance pour le Sahel tels que le projet KONNA. Ensuite, au titre du pilier III de la FAT, la Banque a mis en place le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) pour 1 million d'UC, pour permettre l'aménagement du territoire afin d'identifier et d'adresser les poches de fragilité. Ce projet SNAT, dont la mise en oeuvre est en cours jusqu'en décembre 2019, vise à assurer la mise en cohérence des actions d'aménagement et de développement des différents échelons territoriaux et des différents secteurs. La première phase relative au diagnostic territorial, a été réalisée. Les ateliers organisés à cet effet, au niveau national et dans toutes les régions, ont été inclusifs avec la participation de plus de 3000 acteurs. Le rapport provisoire de diagnostic issu de ces rencontres a été validé par le comité scientifique d'appui à l'élaboration du SNAT et soumis à l'appréciation de l'ensemble des acteurs du développement à travers un atelier national tenu les 11 et 12 décembre 2018. En outre, l'atelier national de lancement de la deuxième phase, relative à la prospective appliquée pour l'élaboration du SNAT, a été organisé les 04 au 07 février 2019 à Bamako. En outre, la Banque a mis en place le projet d'aménagement de la route Transsaharienne (RTS2) entre Bourem et Kidal dans le Nord du pays (zone du conflit) pour 33,75 millions d'UC. Ce projet, qui est baptisé « route de l'unité nationale » par le Gouvernement, est stratégique et capital pour la stabilité politique du Mali et de la sous-région ouest-africaine. Enfin, la Banque a aussi alloué, au titre du pilier III de la FAT, 1 million d'UC au Mali pour : (i) appuyer les activités du Recensement général des unités économiques; (ii) élaborer le profil genre du Mali; (iii) renforcer les capacités des institutions.